LA TOURNÉE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

LES AFFAIRES



LA CÔTE-NORD

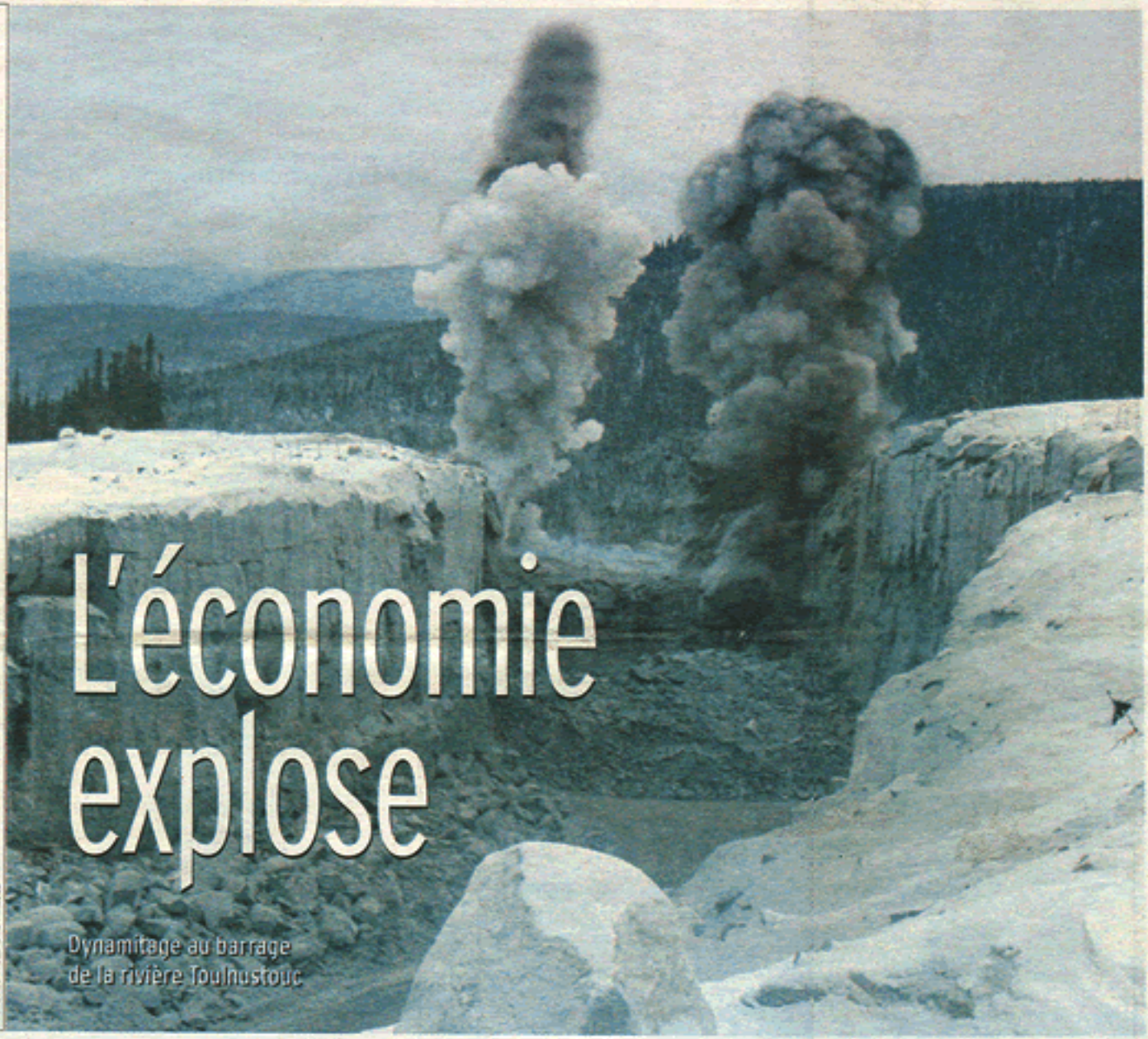
SOMMAIRE

Des grands chantiers pour 2003
Des investissements de 3 milliards A4

Le port de Sept-Îles doit s'agrandir
L'expansion de l'aluminerie Alouette accentue l'urgence A6

Conflit entre les Innus et Hydro-Québec
Dépassement de coût de 8 M$ au chantier de Toulnustouc A7

L'avenir agricole passe par les petits fruits
Plusieurs obstacles doivent être franchis A11



L'économie explose

Dynamitage au barrage de la rivière Toulnustouc

PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

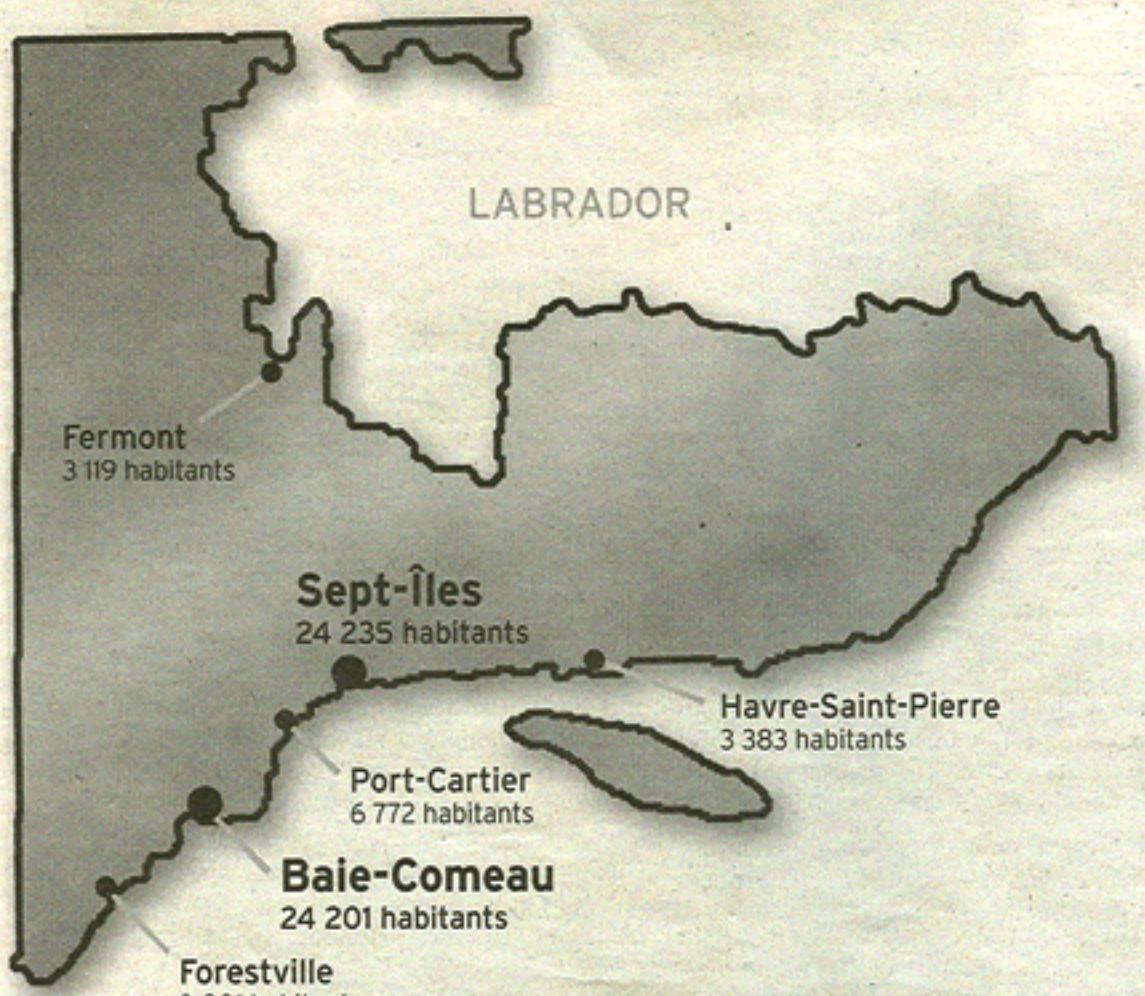
Le territoire

Superficie
300 282 km² (19,7 % du Québec)
2e région administrative sur 17

Population (2001)
101 154 habitants
(1,4 % du Québec)
15e région administrative sur 17

Perspectives démographiques
2001-2006 : – 2,2 %

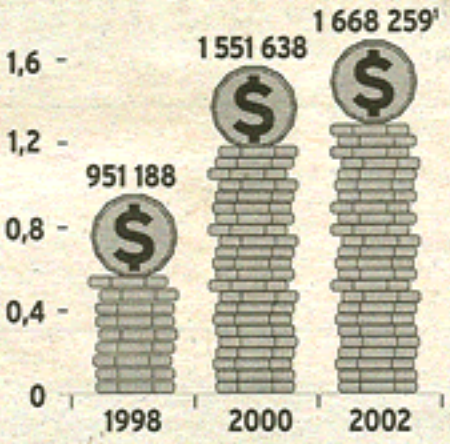
Revenu disponible par habitant en 2001
Côte-Nord : 17 691 $
Province de Québec : 19 069 $



SOURCES : STATISTIQUE CANADA, RECENSEMENT 2001; MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Investissements

(000 $)



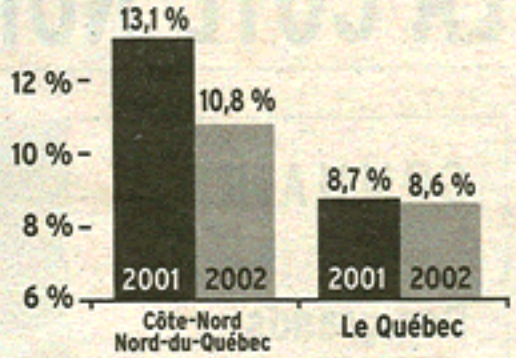
(1) 4,3 % de l'ensemble du Québec

SOURCE : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Marché du travail

Côte-Nord	2001	2002
Taux d'activité	60,7 %	63,7 %
Taux d'emploi	52,8 %	56,8 %
Le Québec	**2001**	**2002**
Taux d'activité	63,6 %	65,1 %
Taux d'emploi	58,1 %	59,5 %

Taux de chômage



SOURCE : STATISTIQUE CANADA

Principaux employeurs

Secteur manufacturier	Nbre d'employés	Produits fabriqués
1. Cie minière Québec-Cartier	2 279	Minerai de fer
2. Alcoa (Métaux Reynolds)	1 887	Aluminium
3. Abitibi-Consolidated (Div. Pâtes et papiers et Outardes)	1 708	Pâtes et papiers, bois
4. Aluminerie Alouette	580	Aluminium
5. Cie minière IOC	532	Minerai de fer

Secteur des services	Nbre d'employés	Secteurs
1. Hydro-Québec	1 000	Énergie
2. Comm. scolaire de l'Estuaire (Baie-Comeau)	950	Éducation
3. Centre hospitalier rég. - Baie-Comeau	800	Santé
4. Centre hospitalier rég. - Sept-Îles	800	Santé
5. Commission scolaire du Fer (Sept-Îles)	779	Éducation

SOURCES : EMPLOI-QUÉBEC CÔTE-NORD, LES AFFAIRES

GRAPHISME : LES AFFAIRES

Le déluge de milliards alimente l'économie de la région



Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

L'emploi explose sur la Côte-Nord ! En 2001, le taux de chômage atteignait 13,1 % sur la Côte-Nord et le Nord-du-Québec. En 2002, il glissait à 10,8 %. Et la dégringolade n'est pas terminée.

Le secteur de la construction a connu une hausse remarquable en 2002. Aux deux mégaprojets entamés – la réalisation du barrage hydroélectrique de 540 mégawatts de la rivière Toulnustouc, au nord de Baie-Comeau, et l'agrandissement de l'**Aluminerie Alouette,** à Sept-Îles – s'ajoute le remplacement des cuves et l'augmentation de la production de l'**Aluminerie Alcoa,** à Baie-Comeau.

Ce projet de 1 milliard de dollars (G$), dont l'annonce a été faite en fin d'année, débutera en décembre 2003. L'année qui s'amorce sera par conséquent riche en emplois, surtout que les chantiers de la Toulnustouc et d'Alouette fonctionneront à plein régime.

Le chômage en baisse

« Nous nous attendions à voir le taux de chômage baisser, mais jamais à ce point », dit **André Lepage,** économiste à la direction régionale d'**Emploi-Québec.**

Le secteur primaire a pourtant contribué à gonfler les rangs des chômeurs, avec un recul de l'emploi de 10 %. Pire, le conflit du bois d'oeuvre et le faible prix de l'acier ont nuit aux industries minières et forestières. « Mais en 2003, nous prévoyons une hausse de 1 à 2 % de l'emploi du secteur minier », souligne M. Lepage.

L'économiste hésite cependant à se prononcer quant à l'avenir du secteur forestier. « Nous ne ressentons pas encore tant que ça les effets des droits compensatoires imposés par les États-Unis sur notre bois d'oeuvre », dit-il. Le pire serait à venir.



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Une équipe s'affaire à creuser un tunnel de 9,8 km dans le roc servant à acheminer l'eau du réservoir de la Toulnustouc jusqu'aux turbines de la centrale.

Par contre, comme le veut l'expression populaire : « Quand la construction va », tout va. Le secteur tertiaire profite largement des retombées économiques. En 2002, ce secteur a contribué à réduire le taux de chômage avec une création d'emplois de 12 %. À cela s'ajoute l'industrie touristique qui connaît une croissance constante.

L'exode des jeunes

La Gaspésie et la Côte-Nord sont les deux seules régions du Québec sans université. Cela encourage l'exode des jeunes vers les grands centres, croit **Réginald Caron,** directeur général d'Emploi-Québec Côte-Nord.

Ce problème en entraîne un autre à moyen terme : l'exode des aînés, qui veulent se rapprocher de leurs petits-enfants.

Ensemble, ces deux phénomènes – constatés sur place à plusieurs reprises par LES AFFAIRES – menacent le développement économique de la région. « Nous atteindrons un plancher à un certain moment, dit M. Caron. D'ici là, il faut changer les mentalités et convaincre les gens de revenir. Pour cela, il faut développer des infrastructures desservant notre population vieillissante. »

Ces deux phénomènes d'exode compliquent le travail des employeurs. On parle même d'une pénurie importante qui pourrait retarder les travaux des grands chantiers à court terme et drainer les meilleurs éléments des PME au profit de la grande entreprise.

Blancs et autochtones travaillent ensemble

Guy Chevrette, ex-ministre des **Affaires autochtones,** revient de sa tournée dans la région. Il accouchera en janvier d'un rapport proposant des solutions pour rapprocher les différents partis concernés par l'entente de principe entre les Innus et le gouvernement.

Cette entente prend toute son importance pour le développement de la région, car les communautés autochtones connaissent une forte croissance démographique. Elles représentent environ 11 % de la population nord-côtière.

Le projet ACCORD

Le sommet des régions, tenu en novembre dernier, a débouché sur la reconnaissance de créneaux d'excellence spécifiques à chaque région. La Côte-Nord est ainsi reconnue dans le créneau de l'ingénierie des procédés industriels miniers et métallurgiques.

La région explorera le créneau phytogénétique, pommes de terre et petits fruits nordiques. Le **Centre de recherche Les Buissons,** situé à Pointe-aux-Outardes, se spécialise dans la R&D liée à ce créneau. « En misant sur nos forces, nous tirerons le meilleur de chaque région, pour le bénéfice de tous », dit **Alexis Ségal,** président de la délégation nord-côtière au sommet. ■

SITES CLÉS
lesaffaires.com
Tapez
le mot suivant
Côte-Nord
OK

Les grands chantiers rouleront à plein régime en 2003

Quelque 3 000 travailleurs s'affaireront sur les chantiers d'Alouette et d'Hydro-Québec l'été prochain

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

Énorme, colossale, titanesque. Ces termes demeurent timides pour qualifier l'ampleur des investissements de l'année 2002 (1,7 milliard de dollars (G$) sur la Côte-Nord. Et c'est loin d'être fini : plus de 3 G$ seront injectés dans l'économie nord-côtière au cours des prochaines années par trois entreprises seulement : **Alcoa, Aluminerie Alouette** et **Hydro-Québec.**

Et qui dit investissement dit création d'emplois. En fait, tellement d'emplois seront créés (plus de 3 000 en 2003, surtout dans la construction) que certains spécialistes craignent une pénurie.

« Il risque certainement d'avoir une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée », reconnaît **Laurent Busque,** directeur des chantiers Toulnustouc et Sainte-Marguerite 3 (SM3) d'Hydro-Québec. À lui seul, le chantier de la Toulnustouc emploiera 1 000 personnes en 2003.

Les propos de M. Busque prennent tout leur sens quand on sait que l'Aluminerie Alouette embauchera près de 2 000 travailleurs dès le printemps prochain. Sans compter que les travailleurs de la construction sont déjà très sollicités dans la province.

« On a de la difficulté à trouver notre monde », constate **Réginald Caron,** directeur général du bureau régional d'**Emploi-Québec.** Les opérateurs de machinerie lourde se font si rares que le ministère des **Transports** doit exécuter ses travaux de réfection des routes même l'hiver.

Cela n'inquiète pas **Alexis Ségal,** vice-président, affaires *corporatives,* d'Aluminerie Alouette à Sept-Îles. « Tout porte à croire que nous aurons le personnel requis le printemps prochain. »



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Alexis Ségal, d'Alouette : « Pour l'instant, tout me porte à croire que nous aurons le personnel requis pour exécuter les travaux. »

L'an dernier, le début des travaux de la phase 2 à Alouette s'est fait discrètement. Il s'agissait de préparer le terrain pour tout ce monde. « Pour accueillir 2 000 travailleurs, il faut bâtir l'équivalent d'un village », souligne M. Ségal.

Il n'y aura toutefois pas de compétition entre les deux géants pour recruter la main-d'oeuvre. « Nos besoins ne sont pas les mêmes, explique M. Busque. Nous faisons surtout de l'excavation, nécessitant des opérateurs, tandis qu'Alouette aura besoin de spécialistes dans la construction industrielle. »

Des solutions pour combler les postes

Une pénurie de personnel pourrait occasionner d'importants délais dans les travaux, augmentant les risques de dépassements budgétaires et de retards dans la production.

Cela ne se produira pas, affirme **André Martin,** conseiller en relations publiques de la **Commission de la construction du Québec** (CCQ). « Il n'y a pas beaucoup de chantiers industriels ailleurs au Québec », souligne-t-il.

La Côte-Nord vivra le plein emploi dans la construction. Dès qu'il manque de travailleurs dans une spécialité, l'entrepreneur a recours à une liste d'apprentis déjà formés. Si tous les apprentis sont occupés, la CCQ ouvre les bassins de main-d'oeuvre, c'est-à-dire qu'elle permet à l'entrepreneur d'embaucher quelqu'un qui n'a pas les certifications requises. Cette personne reçoit un certificat de qualification temporaire et s'engage à suivre une formation.

De plus, ajoute M. Martin, les entrepreneurs de l'extérieur « ont leurs réguliers » qui se déplacent avec eux. « Il n'y aura pas de pénurie et aucun retard n'est à prévoir, dit-il. Même en tenant compte d'Alcoa, qui créera 5 850 emplois-année d'ici 2010 avec son projet de 1G$, nous pourrons répondre aux besoins. » ▮

Alcoa : Baie-Comeau possède elle aussi son mégaprojet

Avec l'investissement de un milliard de dollars (G$) annoncé par l'aluminerie **Alcoa** avant Noël, Baie-Comeau n'a plus rien à envier à Sept-Îles, choyée par le projet de 1,4 G$ de l'**Aluminerie Alouette.**

Aux prises avec des cuves *Soderberg* qu'il fallait remplacer, Alcoa a décidé de mettre le paquet. Ainsi, la nouvelle technologie sera non seulement moins polluante, mais elle permettra également de faire passer la production annuelle de 437 000 à 547 000 tonnes métriques.

« L'ensemble des intervenants ont réagit favorablement à l'annonce. C'est une vraie bouffée d'oxygène », dit **Yvo Di Piazza,** maire de Baie-Comeau élu en novembre dernier.

Cet investissement se fera progressivement sur sept ans. Les travaux débuteront en décembre 2003 pour se terminer en 2010. Alcoa prévoit ainsi créer 5 850 emplois-année. Elle s'engage également à maintenir un niveau plancher de 1 500 emplois équivalent, en dessous duquel elle devra payer une lourde amende au gouvernement pour chaque emploi. Plus de 1 800 personnes sont présentement à l'emploi de l'aluminerie de Baie-Comeau.

« Ce niveau plancher est très rassurant pour nous, surtout dans le contexte très concurrentiel de l'aluminium dans le monde. Il planait un doute quant à la viabilité de l'usine avant l'annonce », dit le maire.

De son côté, le gouvernement s'engage à prêter 170 M$ sans intérêt en plus d'un congé fiscal de 10 ans. De plus, l'État renouvellera les droits d'eau de la centrale McCormick jusqu'en 2036.

Hydro-Québec fournira 175 mégawatts supplémentaires au tarif *L.* Elle avait accordé 500 mégawatts au même tarif préférentiel à l'**Aluminerie Alouette** l'an dernier. (JST) ▮

Gaston Bélanger, bâtisseur d'entreprises

Après avoir vendu son entreprise florissante, l'homme d'affaires se tourne vers le mentorat

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

En 1993, la **Chambre de commerce de Baie-Comeau** n'allait nulle part. Sa fermeture était annoncée dans les journaux et personne ne convoitait la présidence. Pire, il ne restait que 9 des 15 administrateurs au conseil d'administration. Elle comptait 172 membres et elle fermait ses livres avec des pertes de plus de 35 000 $. **Gaston Bélanger** entre alors en scène.

« Gaston Bélanger, c'est un rassembleur », dit **Mario McDonald,** président de **AWI technologies,** à Sept-Îles.

« Il est un des grands bâtisseur de la région. Dès son arrivé à la Chambre, on a senti son *oxygénation* », ajoute **Marc Brouillette,** avocat de Sept-Îles.

Sous la gouverne de M. Bélanger, le nombre de membres de la Chambre a grimpé à 500 et il a converti les pertes en surplus annuel de quelque 50 000 $.



PORTRAIT D'UN LEADER

Adopter le Nord

Au-delà des chiffres, il y a un homme d'une grande simplicité. « C'est une personne dont tout le monde parle toujours en bien », dit M. Brouillette.

Difficile à croire, n'est-ce pas ? Mon premier contact avec lui m'a pourtant convaincu sur-le-champ.

Arrivé à Baie-Comeau en 1960 pour le compte de son employeur, le fabricant de meubles **Paquette** de Québec, M. Bélanger ne retournera jamais dans son Abitibi natale.

Entrepreneur dans l'âme, il se lance dans les affaires tête baissée trois ans après son arrivée. Le jeune Bélanger se fait la main dans la décoration intérieure, avec une petite entreprise très modeste au début (il l'exploite de son sous-sol). À cette époque, le concept est très novateur. « Il y a eu des hauts et des bas », se souvient l'homme de 63 ans.

Parallèllement, il s'engage dans le milieu des affaires, notamment à la Chambre de commerce de Baie-Comeau, où il développe et entretien des liens de confiance. « Dans les régions éloignées, tout se bâtit sur la confiance; tu ne peux pas te cacher. » C'est là qu'il réalise le potentiel du marché de la santé-sécurité qui sera au coeur de sa prochaine aventure : **Rocmer.**

En 1975, lui et trois actionnaires investissent 5 000 $ chacun. À la barre de Rocmer, M. Bélanger devient en moins de 10 ans le premier fournisseur québécois en santé-sécurité du secteur industriel. Ses principaux clients sont les grandes entreprises du secteur primaire, nombreuses dans la région.

Il ouvre ensuite des succursales à Chicoutimi, puis à Québec. Son chiffre d'affaires croît de 1 M$ par année, pour atteindre 10 M$ en 1989, l'année où il a vendu Rocmer à **Guillevin International,** une entreprise de Montréal.

« Pour soutenir notre croissance, nous devions investir davantage ou vendre. Nous avons reçu une offre difficile à refuser », explique l'homme d'affaires.

L'année précédente, il s'était également départi de sa PME de décoration. Sans entreprise, M. Bélanger doit céder sa place au conseil du **Regroupement des chefs d'entreprise,** un organisme qu'il affectionne particulièrement. Il continue toutefois d'oeuvrer au sein du regroupement et se lance dans le *coaching*.

Né pour le mentorat

Fort de ses succès en tant qu'entrepreneur, Gaston Bélanger est devenu pour les PME de la Côte-Nord un mentor et un *coach*. Il s'occupe d'une dizaine de clubs sur les deux rives du Saint-Laurent. « Ce que je trouve le plus valorisant, c'est de voir une entreprise réussir et grandir de ses bons coups », explique-t-il.

« M. Bélanger est un conseiller hors-pair. Il sait écouter et il est apprécié de tout le monde du fait qu'il est très actif auprès du regroupement des chefs d'entreprise de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent », dit **Éric Berthelot,** directeur général de **CORPEX,** un organisme que M. Bélanger a cofondé dans le but de venir en aide aux entreprises exportatrices.

L'an dernier, il a tranquillement délaissé ses responsabilités – les conseils d'administration du **Fonds de solidarité FTQ Côte-Nord,** de CORPEX et de la Chambre de commerce – pour prendre une deuxième retraite. « Je veux me rapprocher des mes petits-enfants dans le coin de Québec », dit-il, en admettant qu'il trouvera difficile de quitter la région.

« Son départ est une perte énorme pour la PME de la Côte-Nord », souligne M. Berthelot, un sentiment que partagent plusieurs entrepreneurs et intervenants socio-économiques nord-côtiers. ■



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Gaston Bélanger : « Ce que je trouve le plus valorisant, c'est de voir une entreprise réussir et grandir de ses bons coups. »

Le port de Sept-Îles doit s'agrandir au plus tôt

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

Le port de Sept-Îles doit rapidement agrandir ses installations mais n'a pas les fonds nécessaires pour effectuer les travaux évalués entre 15 et 20 M$.

Le port de Sept-Îles rêve d'agrandir depuis longtemps. La situation est devenue urgente depuis que l'**Aluminerie Alouette** a reçu le feu vert pour sa seconde phase d'expansion. La production de l'usine sera doublée une fois les travaux terminés, en 2005.

« Nous sommes déjà en 2003 et il faut prévoir 24 mois pour la construction des infrastructures de transport », explique **Marc Brouillette,** président du conseil d'administration du port.

Une promesse de 160 emplois

Le port n'a pas d'autre choix que d'agrandir, car avec l'agrandissement d'Alouette, il n'aura plus la capacité nécessaire pour servir d'autres industries, ce qui fait que Sept-Îles ne pourrait accueillir aucun nouveau projet industriel requérant un accès au transport maritime.

Par exemple, dans le cadre de l'entente conclue avec le gouvernement, Alouette s'est engagée à créer 160 emplois à Sept-Îles dans la deuxième transformation de l'aluminium. Le transport sera un point central dans le choix d'un projet. Sans l'accès au port, certains de ces projets pourraient être écartés.

Le projet de la mine d'apatite dans la baie de Sept-Îles **(voir texte en page A9)** pourrait également être pénalisé si rien n'est fait. « Ce projet est assez avancé pour justifier l'agrandissement », dit M. Brouillette, également président du **Centre local de développement de Sept-Rivières.**

Le port de Sept-Îles « n'a pas la capacité financière pour la réalisation de ce projet d'agrandissement », souligne M. Brouillette.

Puisqu'il est hors de question de faire absorber ces investissements par un seul investisseur, Alouette, en l'occurrence, le port de Sept-Îles, se tourne vers le gouvernement. « La question du financement est plutôt corsée, dit-il. Nous multiplions les rencontres avec Ottawa. »

Le facteur temps ne laisse pas une grande marge de manoeuvre aux promoteurs. « Il faut en arriver à une entente avant la fin de 2003 », dit M. Brouillette.

Un nouveau lien ferroviaire

Les travaux d'agrandissement visent dans un premier temps le quai de la commune, qui accueille les bateaux remplis d'alume destinée à Alouette. Ce quai aura atteint sa pleine capacité avec l'accroissement de l'achalandage découlant de la deuxième phase des travaux à Alouette. Un poste à quai devra être construit perpendiculairement au quai de la relance, auquel il faudra ajouter des équipements de chargement.

Pour rentabiliser les investissements requis, il faudra également disposer d'un lien ferroviaire du débarcadère jusqu'à Wabush. De là, le quai de la relance et le nouveau quai seront accessibles au réseau ferroviaire déjà en place.

Le tracé sera de 1,2 km et coûtera un peu plus de 5 M$, selon l'étude de préfaisabilité. ▮



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Yany Bélanger et Marc Hamilton, propriétaires du Laboratoire Bio-Médic de l'Est.

Deux jeunes entrepreneurs sont confiants en l'avenir

Pourquoi deux jeunes diplômés universitaires de 29 ans décideraient de mettre sur pied un laboratoire spécialisé dans les tests d'analyse médicale et de qualité de l'air... à Sept-Îles ?

« Ma famille est ici et nous avons bien besoin de développement en région », répond **Marc Hamilton,** propriétaire majoritaire (65 %) et diplômé en microbiologie de l'**Université Laval.** « Nous sommes un employeur spécialisé qui retient d'autres jeunes ici », renchérit l'autre propriétaire, **Yany Bélanger,** diplômé en administration de l'**Université du Québec de Trois-Rivières** et détenteur d'une maîtrise en gestion des organisations de l'**Université du Québec à Chicoutimi.**

Et puis ils profitent d'une aide de toutes les instances gouvernementales. « C'est un grand avantage d'être en région. Tout le monde nous appuie ici », reconnaissent-ils.

Ils ont mis en commun leur savoir et fondé le **Laboratoire Bio-Médic de l'Est** en 1998. Deux ans plus tard, ils ouvrent leur deuxième laboratoire à Baie-Comeau et, en 2002, un troisième à Québec, en 2002. Une quinzaine d'employés y travaillent.

« Au début, nous manquions surtout de volume », se souvient M. Hamilton. Les deux associés croyaient faire fortune en offrant leurs services aux particuliers, mais en général, les assurances couvrent les frais d'analyse.

Nos entrepreneurs se sont donc tournés vers la grande entreprise. Aujourd'hui, 80 % de leur clientèle est composée d'industriels, entre autres pour les tests nécessaires à l'embauche (dépistage de drogues, cholestérol, diabète, etc.) et pour le dépistage du cancer de la vessie, un test annuel de routine dans les alumineries.

L'avenir appartient à ceux qui innovent

Même si leur chiffre d'affaires croît d'environ 30 % par année et qu'ils reçoivent des échantillons à traiter d'un peu partout au pays, parfois même des États-Unis, leur quasi-monopole n'a pas le potentiel recherché.

Ce potentiel ne peut être comblé que par des médicaments novateurs. C'est pourquoi ils se sont lancés dans la recherche et le développement. Ils se concentrent sur deux médicaments. L'un vise à atténuer les symptômes de l'eczema et du psoriasis. L'autre s'attaquera à l'herpès de type I et II.

Bio-Médic travaille de concert avec les services de **TransBiotech,** un centre collégial de transfert technologique.

L'année 2002 a été couronnée par deux prix décernés par la chambre de commerce pour souligner les efforts novateurs de la jeune entreprise. Elle a reçu un autre prix pour son site Web, lui aussi récompensé pour son aspect novateur. Il est le premier à permettre au client, partout dans le monde, de consulter les résultats de ses tests directement dans Internet. (JST) ▮

Conflit entre les Innus de Betsiamites et Hydro-Québec

La formule de partenariat conclue pour le chantier de la Toulnustouc est un échec, selon les autochtones

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

La formule de partenariat conclue entre **Hydro-Québec** et les Innus de Betsiamites pour faire profiter ceux-ci des retombées du chantier de Toulnustouc a débouché sur un échec, selon le chef du conseil de bande Betsiamites, **Raphaël Picard.**

C'est qu'Hydro-Québec et les Innus seraient aux prises avec un dépassement de coût évalué à 8 M$ et se renvoient la balle pour déterminer qui va l'éponger. Et en plus, les Innus sont déçus des retombées sur le plan des emplois.



Raphaël Picard : « Les syndicats et la CCQ sont des barrières, dit M. Picard. Vingt certificats, pour un millier de travailleurs, c'est ridicule ! »

EPI refuse de payer

Créée par le conseil de bande à la suite de l'entente de partenariat conclue avec Hydro-Québec, **Entreprise Pessamiu Innu,** (EPI) refuse de payer le dépassement des coûts de 8 M$ pour la construction et l'entretien du campement des travailleurs du chantiers de la Toulnustouc.

Hydro-Québec avait accordé à cette société montagnaise, en septembre 2001, un contrat de 35 M$ pour la réalisation des travaux. EPI demandait 52 M$ lors de la première négociation. Ce montant a ensuite été réduit à 43 M$ avant que les deux parties signent à 35 M$.

Selon le chef Picard, la société d'État a profité de la situation financière d'EPI pour lui imposer un contrat. « Financièrement, nous n'avons pas les reins solides comme les multinationales. Nous avions déjà engagé des dépenses envers des sous-contractants, que nous devions payer, alors qu'aucun contrat n'était signé avec Hydro », explique M. Picard.

En octobre, un processus de réévaluation des coûts avec Hydro-Québec a été mis en branle. **Samson Bélair Deloitte & Touche** est le médiateur qui analyse les dossiers et révise les contrats de chaque sous-traitant de EPI.

Le dépassement viendrait des imprévus et des avenants potentiels qui n'auraient pas été comptabilisés, selon M. Picard. Certains travaux prévus au contrat devront être soustraits parce qu'ils n'étaient plus nécessaires tandis qu'il faut en ajouter d'autres, imprévus au départ.

Hydro décline toute responsabilité

Laurent Busque, directeur des travaux de SM-3 et de Toulnustouc, refuse toute responsabilité quant aux dépassements allégués. « Nous avons négocié un contrat de gré à gré avec les autochtones, dit-il. Ils ont embauché des Blancs pour négocier avec nous. »

« Nous avons remplacé, en février, les gestionnaires qui ont signé l'entente parce qu'ils étaient trop près de l'administration d'Hydro », rétorque le chef de bande, entré en fonction le 2 septembre dernier.

Hydro-Québec s'était engagée à octroyer 10 % de la valeur des contrats (évalués à 512 M$) liés au projet de Toulnustouc et de donner 12,5 % du total des emplois aux Innus de Betsiamites.

Au début janvier, Hydro a fait parvenir une lettre au chef Picard dans laquelle la société d'État affirme avoir dépassé les objectifs et explique comment. Elle dit avoir octroyé 11,3 % des contrats aux Innus et avoir employé des autochtones à hauteur de 13,2 %.

M. Picard croit qu'il reste une valeur de 20 à 25 M$ en contrat à attribuer pour atteindre l'objectif de 10 %. « Les attentes étaient élevées dans la communauté. Or, il n'y a que des effets pervers du partenariat : s'il y a des dettes, elles vont au conseil de bande. Et ce partenariat ne donne pas la chance aux jeunes », dit M. Picard.

La porte-parole du chantier de la Toulnustouc, **Marthe Nadeau,** dit que le nouveau chef peut difficilement être informé puisqu'il a coupé les ponts en se retirant de tous les comités, d'où la nécessité de correspondre par lettre.

Main-d'oeuvre qualifiée

M. Busque explique que les Betsiamites ont fait travailler le maximum d'autochtones dans les cuisines ou à l'entretien. « Peu d'autochtones ont leur certificat de qualification. Ils ont fait faire les travaux par des non-autochtones », dit-il.

Laurent Busque souligne que la nature compétitive du marché avantage les entreprises les plus qualifiées. « Pour respecter ses coûts, un soumissionnaire a tendance à embaucher la meilleure main-d'oeuvre disponible. »

M. Picard déplore que les contrats accessibles aux Innus, comme le déneigement et le déboisement, ne leur aient pas été accordés, tout en reconnaissant que faute des compétences nécessaires, « nous n'avons pas accès aux travaux spécialisés, comme le dynamitage ».

M. Busque dit avoir fait des démarches pour obtenir une vingtaine de certificats de qualification émis par la **Commission de la construction du Québec** (CCQ). « Les syndicats et la CCQ sont des barrières, dit M. Picard. Vingt certificats, pour un millier de travailleurs, c'est ridicule ! »

Le représentant autochtone regrette que l'ancien conseil n'ait pas négocié une exemption pour les relations de travail et le plan fiscal, comme les Cris à la Baie-James.

Le chef entend être très critique envers d'Hydro-Québec, en vue de futures négociations de partenariat, comme dans le cas du projet de centrale sur la rivière Péribonka. ▮

La qualité de vie attire la main-d'oeuvre spécialisée

Les conditions avantageuses de la grande entreprise absorbent les meilleurs talents

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

La Côte-Nord ne semble pas avoir trop de mal à attirer la main-d'oeuvre spécialisée, bien qu'elle doive surmonter deux problèmes majeurs : l'absence d'université sur le territoire – donc difficulté pour des scientifiques de poursuivre des études de deuxième et troisième cycle dans la région – ainsi que l'exode massif des jeunes.

C'est que la région a une carte cachée : la qualité de vie. « Grâce à la qualité de vie et à des défis inégalés, nous avons toujours réussi à attirer de bons candidats », affirme **Carol Lévesque,** directeur général du **Centre de recherche Les Buissons,** situé à Pointe-aux-Outardes en banlieue de Baie-Comeau.

Même son de cloche chez **Laboratoires Bio-Medic de l'Est,** une jeune entreprise d'analyse médicale de Sept-Îles, qui emploie une quinzaine de personnes dans ses trois centres. « Avec l'hôpital tout près, nous n'avons eu problème de recrutement », dit **Marc Hamilton,** pdg et chercheur de Bio-Médic.



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Carol Lévesque : « Nous devons nous battre pour les bourses de recherche, trop souvent la chasse gardée des universités. »

Le syndrome des gros salaires

La grande entreprise possède un atout supplémentaire pour attirer les diplômés et la main-d'oeuvre qualifiée : de très bons salaires. **Alexis Ségal,** vice-président aux affaires *corporatives* de l'**Aluminerie Alouette,** souligne qu'au-delà du salaire, ce sont les défis et la qualité de vie qui constituent les principaux facteurs d'attraction.

Il n'empêche que le syndrome des gros salaires, propre aux régions ressources, nuit au développement de la PME. « Les gros salaires absorbent les meilleurs talents vers la grande entreprise, c'est clair », dit **Réginald Caron,** directeur général d'**Emploi-Québec Côte-Nord.**

Les PME peuvent toujours réagir : « Pour contrer le phénomène des gros salaires, le chef de PME doit impliquer ses employés dans le développement de son entreprise », soutient **Gaston Bélanger,** entrepreneur retraité toujours très actif auprès du **Regroupement des chefs d'entreprise.**

Selon lui, il faut reconnaître les progrès des employés en leur donnant davantage de responsabilités. Et pour pallier l'écart des salaires, M. Bélanger croit qu'il est très avantageux de mettre sur pied un programme de distribution des profits.

> « Nous devons nous battre pour les bourses de recherche, trop souvent la chasse gardée des universités. »

Difficile pour la R&D

L'absence d'université fait mal au chapitre de la recherche. Or, la recherche et développement (R&D) est essentielle pour la création de nouveaux produits à valeur ajoutée, appelés à remplacer l'économie basée sur l'exploitation des ressources naturelles.

« Nous devons nous battre pour les bourses de recherche, trop souvent la chasse gardée des universités », dit Carol Lévesque, du Centre de recherche Les Buissons.

Réginald Caron estime que le Centre Les Buissons serait mieux financé si une université s'y associait.

Il précise toutefois que de par son vaste territoire et sa population disséminée le long de la route 138, il est plus logique de se tourner vers un réseau d'enseignement à distance. « Nous devons favoriser l'usage des nouvelles technologies de télécommunication », dit-il, en faisant valoir les économies possibles. ■

Un projet minier de 150 M$ est toujours dans l'air

Le projet de mine d'apatite et d'ilménite de la SOQUEM devra surmonter plusieurs obstacles

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

La **Société québécoise d'exploration minière** (SOQUEM) poursuit ses efforts de mise en marché pour exploiter un gisement d'apatite et d'ilménite dans la baie de Sept-Îles, à 15 km du centre-ville. S'il voit le jour, le projet nécessitera un investissement de plus de 150 M$.

Des obstacles à franchir

Pour qu'il se concrétise, le projet doit encore franchir plusieurs obstacles. Le premier d'entre eux est de s'assurer que le port aura la capacité de répondre aux besoins de transport de la mine. Sans les travaux de rénovation et d'agrandissement du port de Sept-Îles, la SOQUEM devra mettre son projet au rancart.

« Le port travaille activement avec la SOQUEM pour assurer la viabilité de la mine », dit **Marc Brouillette,** président du conseil d'administration du port de Sept-Îles. Il insiste sur le fait que le projet est prêt à être mis en branle, mais que certains détails restent à négocier.

Serge Nantel, responsable du projet mise en valeur de la SOQUEM, une filiale de la **Société générale de financement** (SGF), demeure prudent en soulignant l'ampleur des obstacles. « Ce n'est pas comme l'or où tu peux *dumper* ta production sur le marché. Ça prend un acheteur qui s'engage à long terme », dit-il.

Trouver un investisseur

Norsk Hydro, qui a participé financièrement aux analyses, est prête à acheter la production, mais elle a reculé sur son intention d'investir dans l'exploitation.

Sans contrat d'achat à long terme, la SOQUEM trouvera difficilement une personne pour exploiter le gisement. « Quelques entreprises sont intéressées, mais rien n'est signé pour l'instant », dit M. Nantel.

Selon les analyses, le gisement contient des réserves prouvées de 132 M de tonnes, pouvant soutenir 30 ans de production. La mine à ciel ouvert emploierait 150 personnes.

L'apatite est utilisée dans la chaux et entre dans la composition de fertilisants. L'ilménite est un pigment de titane qui entre dans la fabrication de peinture et de colorant.

Le projet est dans l'air depuis plus de cinq ans, mais a toujours été reporté car les analyses précédentes n'étaient pas concluantes quant au potentiel du gisement. ▮

Du kayak de mer en hiver

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

Alain Dumais est un pionnier. Il y a 12 ans, il lançait son entreprise d'excursion en kayak de mer, **Mer et monde,** à Bergeronne, près de Tadoussac. À cette époque, le kayak de mer était réservé aux aventuriers. Maintenant que ce sport devient populaire, voire de masse, Alain Dumais innove encore en offrant du kayak de mer... l'hiver.

COUPS DE COEUR

Découvrir le Saint-Laurent

« Au départ, les Inuits pratiquaient le kayak l'hiver pour chasser le phoque », fait-il remarquer.

Même si le concept n'a rien de nouveau, bien peu d'amateurs pratiquent ce sport l'hiver, encore moins les néophytes. N'empêche que cette saison oubliée offre des paysages et des conditions uniques pour découvrir le Saint-Laurent. Et le kayak est le meilleur moyen de transport pour le faire.

Le froid ? « Je sors jusqu'à – 20 degrés Celsius et il n'y a aucun problème. Hiver comme été, l'eau demeure à la même température », répond-il en me tendant une combinaison étanche *drysuit* qui me gardera au chaud au cours de notre sortie.

Le biologiste de formation peut ainsi étirer sa saison depuis deux ans. L'hiver dernier,près d'une cinquantaine de braves ont découvert le Saint-Laurent sur glace. « C'est l'équivalent d'une journée d'été », dit M. Dumais, qui a accueilli quelque 3 000 visiteurs en 2002. Situé là où le fleuve et le Saguenay se rencontrent, il jouit d'un lieu privilégié où les glaces sont poussées vers le large, ce qui rend la pratique du kayak sécuritaire.

À l'image du sport nautique qui gagne en popularité, Mer et monde accroît ses revenus de 10 à 15 % chaque année. Mais son propriétaire garde les pieds sur terre : « L'hiver, je fais ça beaucoup plus par plaisir que pour faire des profits. Peut-être n'en ferai-je même jamais ! » (JST) ▮



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Alain Dumais : « L'hiver, le fleuve est calme. On a l'impression d'être seul à la découverte d'un nouveau monde. »

Des saucisses aux fruits de mer

Demandez à une Septilienne de faire des saucisses, elle les fera *bourrées* de fruits de mer! C'est ce qu'a fait **Annie Gallant,** diététicienne et fille de pêcheur, en fondant **ImagiMer.**

La charcuterie maritime offre une variété de produits gastronomiques tels que les rillettes de flétan et le corail de pétoncle (les oeufs de pétoncle). Ce sont toutefois les saucisses aux fruits de mer, au saumon et à la truite et porto qui séduisent le plus : un pur délice.

Depuis trois ans, elle développe ses produits uniques et cherche à se positionner auprès des grandes tables du Québec et de l'étranger. Le Japon, qu'elle a visité dans le cadre d'une mission économique en 2001, est un marché particulièrement dynamique.

ImagiMer a réalisé ses premières ventes en 2002, notamment grâce a une percée dans certaines épiceries, dont une à l'Île-des-Soeurs, à Montréal. Elle espère également être présente en 2003 au ***Marché des saveurs,*** dans le Marché Jean-Talon.

Après avoir essayé mille et une recettes afin de mettre au point ses produits, M^me^ Gallant s'attaque à leur commercialisation. ImagiMer vient d'embaucher une spécialiste du marketing et elle a demandé à un artiste local de réaliser l'emballage à l'aquarelle.

Cela ne veut pas dire qu'elle abandonne la R&D pour autant. M^me^ Gallant veut développer le marché du corail de pétoncle.

Le corail est présentement rejeté à la mer. « Je dois convaincre les pêcheurs de les garder », dit-elle. La tâche ne sera toutefois pas facile puisque la période propice à la cueillette du corail correspond à la période de pêche lucrative du crabe des neiges. (JST) ▮



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Annie Gallant compte beaucoup sur le marché japonais.

Une ferme cinq étoiles

« Jeune, mon rêve était de marier nature, ferme et famille », dit le fondateur de la **Ferme 5 étoiles, Claude Deschênes,** aujourd'hui dans la jeune cinquantaine. Non seulement sa ferme est une incarnation de son rêve, mais il le partage avec quiconque est à la recherche de ses racines.



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL

Reno Deschênes a délaissé la ville pour se rapprocher de la nature.

Située au creux des montagnes, à 15 minutes de Tadoussac, la Ferme 5 étoiles (cotée deux étoiles) est un havre de repos et de tranquillité qui accueille les enfants comme les couples.

Chevaux, poules, lapins, émeus, lamas, moutons, cailles, bisons, daims, ratons laveurs, loups et parfois même un ours noir peuvent être observés et nourris. Les fermiers dans l'âme et les enfants sont mêmes invités à participer aux corvées quotidiennes. « C'est toujours une découverte, même pour les parents », dit **Reno,** 22 ans, neveu du fondateur et copropriétaire.

Le charme vient de la simplicité des lieux et du sourire des hôtes. Que ce soit pour une randonnée en traîneau à chiens, une excursion en kayak de mer, une promenade en motoneige ou une nuit dans un igloo, les lieux sauront satisfaire les goûts les plus variés.

Et après une journée bien remplie, quoi de mieux que de se retrouver autour d'une table renommée pour déguster les meilleurs saveurs du terroir. (JST) ▮

L'avenir agricole de la région passe par les petits fruits

Le Centre de recherche Les Buissons a le mandat d'explorer le potentiel de la chicouté, un plant encore sauvage

Jean-Sébastien Trudel
trudeljs@transcontinental.ca

Le potentiel de développement agricole de la Côte-Nord est insoupçonné : 50 000 hectares ont été répertoriés comme propices à la culture des bleuets et des petits fruits dans une première évaluation du ministère des **Ressources naturelles** (MRN).

À titre comparatif, le Saguenay–Lac-Saint-Jean possède près de 20 000 hectares de terrains aménagés en bleuetière. À l'heure actuelle, seulement 1 100 hectares sont exploités chez son voisin nord-côtier.

« Nos bleuets sont plus sucrés que ceux du Lac », affirme **Denis Picard,** président de l'**Association des producteurs de bleuets de la Côte-Nord.**

Sont-ils aussi gros ? « La majorité de notre production est vendue au Lac-Saint-Jean », se défend-il, le sourire en coin.



PHOTO : JEAN-SÉBASTIEN TRUDEL, LES AFFAIRES

« Un membre attend une réponse depuis trois ans pour une terre aux Escoumins », déplore Denis Picard.

Bleuets et petits fruits

Lors du *Rendez-vous national des régions,* tenu à Québec en novembre, le potentiel de développement des petits fruits a officiellement été reconnu. La région souffre néanmoins d'un retard important dans le développement de plants productifs. « Nous sommes 30 ans en arrière », souligne **Carol Lévesque,** directeur général du **Centre de recherche Les Buissons,** un centre de recherche en agroalimentaire situé à Pointe-aux-Outardes.

Pour rattraper ce retard, le Centre a obtenu le mandat de développer les petits fruits. La chicouté (ou chicoutai), par exemple, n'est même pas une culture dite agricole. « Nous devons innover pour permettre de passer de la cueillette à la culture de ce fruit », dit M. Lévesque.

Le Centre Les Buissons doit relever plusieurs défis technologiques; entre autres, il faudra domestiquer le plant de la chicouté et accroître la production par plant. Le contexte de recherche est compliqué du fait qu'il existe très peu de connaissances sur ces cultures. Présentement, les cueilleurs parcourent les tourbières pour récolter à la main la chicouté à l'état sauvage.

Outre les bleuets et la chicouté, la Côte-Nord est également propice à la culture de la fraise, de la graine rouge et de la canneberge.

« Nous avons 10 ans pour développer ce qui a pris des siècles à nos ancêtres. »

À la culture des petits fruits est lié à des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), octroyés aux multinationales forestières. Le MRN donne son aval aux demandes au compte-gouttes.

« Un de nos membres attend une réponse depuis trois ans pour une terre aux Escoumins », déplore M. Picard. Ce dernier attend lui aussi le feu vert pour la location d'une terre depuis un an et demi.

Une autre solution serait de cultiver les bleuets sous les lignes d'**Hydro-Québec.** Encore là, il y a de l'opposition parce que même s'il n'y a pas d'arbres sous les lignes, le territoire entre dans le calcul de la surface totale des CAAF. « Il y aurait une perte de valeur de l'actif des scieries, si cette surface nous était transférée », explique-t-il.

Par ailleurs, les producteurs de bleuets sont au centre d'une controverse avec Québec. Ils soutiennent que leur survie est menacée si le fisc continue de calculer les taxes selon une production basée sur la moyenne provinciale.

Par exemple, la famille de M. Picard possède une terre de 1 000 acres. En 2000, elle payait au MRN un tarif de location de 500 $ (ou 0,50 $). Un an plus tard, le tarif avait augmenté, sans consultation, à 5 $ par acre, pour une facture totale de 5 000 $.

« Nous contestons cette hausse, qui ne correspond pas à notre capacité de payer mais à celle des producteurs saguenéens », affirme le président de l'Association. Selon lui, la hausse touche toutes les productions, pas seulement celle des bleuets. Si la tarification est maintenue, le projet de développer des petits fruits sur la Côte-Nord sera remis en cause. ■

Pour plusieurs communautés isolées, situées à l'est de Natashquan, ces petits fruits représentent une bouée de sauvetage, particulièrement depuis l'effondrement de l'industrie de la pêche.

La chicouté, en confiture et dotée toute une gamme de produits dérivés, est la principale ressource exploitable pour ces communautés. La pêche n'étant plus le moteur économique qu'elle a déjà été, Carol Lévesque pense que le temps presse pour sauver ces villages. « Nous avons 10 ans pour développer ce qui a pris des siècles à nos ancêtres. »

Une région propice au biologique

Pour rattraper le temps perdu, on pourrait penser que le Centre favoriserait la recherche transgénique. Il n'en est rien. « Pas question de faire du transgénique. La vie a mis des millions d'années pour parvenir à l'équilibre qui prévaut, explique le chercheur. De plus, nos sols sont riches en nutriments parce qu'ils sont encore vierges de toute culture. Cela nous ouvre une porte du côté biologique, un marché florissant. »

En croisant des espèces autochtones, l'équipe de M. Lévesque obtiendra des espèces plus productives, plus résistantes au froid et aux insectes. La tâche est cependant gigantesque : pour obtenir un plant commercialisable, il faut en croiser 17 000 au départ.

Un obstacle de taille

Il reste que le développement de l'industrie des bleuets se heurte à un obstacle de taille sur la Côte-Nord : tout le territoire identifié comme propice